Gagny mag

BULLETIN MUNICIPAL
N° 19 - JANVIER 2016

Ville Fleurie

MEILLEURS VŒUX pour 2016

Territoire Grand Paris Grand Est

SUPPLÉMENT

Dossier

PLU, UN PROJET DE TERRITOIRE POUR GAGNY

P. 14

Jeunesse

EMPLOI :
LES BONNES RÉSOLUTIONS

P. 21

NOUVEAU DANS VOTRE VILLE !

Ets TORTOSA
Artisan Plombier

Installation - Réparation - Dépannage - Entretien

Bonne et heureuse année 2016

Renseignements, conseils, tarifs ou prise RDV :

01.85.10.04.00

www.gagny-plombier.fr

plombier-tortosa@sfr.fr

4 Avenue Jean Jaurès - 93220 GAGNY

Entre la Pharmacie et la Poste Principale

BIEBER PVC 1985-2015 30 ans

Depuis **30 ans**, la qualité Bieber PVC signe toutes vos ouvertures

- Fenêtres
- Portes d'entrée
- Volets roulants
- Volets battants
- Portes de garage
- Brise-soleil
- Stores
- Moustiquaires

www.bieber-pvc.com

ZAC des Tuileries,
26, rue de l'Ormeteau - 77500 CHELLES

Tél. : 01 64 21 80 40

contact@bieber-pvc.com

Vente aux Particuliers et Professionnels

PVC et ALU · RGE · FABRICATION FRANÇAISE

BESOIN D'AIDE À DOMICILE ?

SERVICE AGRÉÉ cap' handéo

- Aide à la toilette et aux repas
- Garde de jour et itinérante de nuit
- Lever - Coucher - Change
- Promenades
- Travaux ménagers
- Coucher tardif (après 21h) et lever précoce (avant 7h00)
- Portage des repas

Possibilité de règlement en chèques ADPA émis par le conseil général, en CESU pré-financés, par la MDPH.
Déduction fiscale jusqu'à 50%

Permanence téléphonique 7 jours sur 7, 24h/24
Prestations personnalisées et prise en charge rapide

Prestations effectuées sur :
Rosny-sous-Bois • Bagnolet • Bondy • Coubron • Gagny • Gournay-sur-Marne • Le Pré-Saint-Gervais • Le Raincy • Les Lilas • Les Pavillons-sous-Bois • Livry-Gargan • Montfermeil • Montreuil • Neuilly-Plaisance • Neuilly-sur-Marne • Noisy-le-Grand • Noisy-le-Sec • Pantin • Romainville • Villemomble

Adhap services l'aide à domicile

AGRÉMENT QUALITÉ PRÉFECTORAL

L'ASSISTANCE D'UN PROFESSIONNEL, ÇA CHANGE TOUT...

WWW.ADHAPSERVICES.FR

Adhap Services® - 151, rue du Général Leclerc
93110 Rosny-sous-Bois
adhap93a@adhapservices.eu
Tél. : 01 56 63 09 35

Édito

Michel TEULET
Maire de Gagny
Conseiller Général (Hre)
de la Seine-Saint-Denis
Président du Territoire
Grand Paris Grand Est

L'année 2015 restera gravée dans la mémoire collective comme l'année du retour de la barbarie en France.

La Libération de 1945 avait permis d'éradiquer la monstrueuse idéologie nazie et la chute du mur de Berlin, fin 1989, mettait fin à la terreur et au goulag de l'empire soviétique. Ces évènements, conjugués à la construction d'une véritable Europe, pouvaient donner à croire qu'une ère de paix s'installait durablement en Occident.

L'année 2015 a vu ce rêve se briser, avec l'intrusion dans notre vie de la barbarie traumatisant notre pays, avec près de 150 morts entre le 7 janvier et le 13 décembre et des centaines de familles brisées et dans la peine.

Il nous faut pourtant continuer à vivre sans oublier, à œuvrer avec au cœur un nouveau « devoir de mémoire » envers toutes les victimes innocentes de ces actes d'horreur.

C'est pour cela que cette année encore nous allons poursuivre le développement de notre ville, avec la poursuite de la reconstruction du Gymnase situé rue de Franceville, ainsi que des travaux d'aménagement du cœur de ville.

Il y a quelques jours, un jury a choisi le cabinet d'architectes qui assurera la maîtrise d'œuvre de la construction de l'école maternelle La Fontaine près de l'école élémentaire Saint-Exupéry terminant, ainsi, le regroupement des écoles maternelles et élémentaires de notre ville en groupes scolaires complets.

Dans le même temps, les importants travaux d'assainissement et de voirie dans le quartier de la pointe de Gournay vont continuer, dans l'attente du lancement du programme de 2016.

Depuis le 1er janvier, la Métropole du Grand Paris s'est mise en place, avec ses 131 communes regroupées en 12 Territoires. Gagny est dans le T9, avec 13 autres villes dans un ensemble de près de 400 000 habitants. Un cahier spécial de ce magazine vous apportera plus de précisions.

En ce début d'année, je souhaite à chacune et chacun de vous que 2016 vous apporte santé et bonheur dans votre vie personnelle, familiale et amicale ; réussite dans vos activités professionnelles et associatives.

Bonne et heureuse année 2016 !
Bien cordialement.
Michel Teulet

Sommaire

Édito 3

Vœux 5 à 6
Vœux du Maire
Les cérémonies aux vœux

Actu 7 à 11
Les délibérations importantes du Conseil Municipal
Le recensement compte sur vous
Collecte de la TLPE
Les élections régionales à Gagny
Devenez membre du Conseil citoyen
Un nouveau cocon pour vos enfants
Votre espace de jeu
Médaille du travail, les nouveaux diplômés

Cadre de vie 12 à 13
Infos travaux
Optimisation économique du fleurissement de Gagny

Dossier 14 à 17
PLU, un projet de territoire pour Gagny
Les prochains rendez-vous
Comment se déroulera l'enquête publique ?
Le PLU en pratique
Pour en savoir plus...

Arrêt sur images 18 à 20
Téléthon, tous solidaires !
Un Noël à Gagny

Jeunesse 21
Emploi : les bonnes résolutions

Infos des seniors 22 à 23
Parlons de votre sécurité
Vos clubs sont là
De bonnes fêtes pour nos seniors

Culture 24 à 29
À Gagny, la culture fait son festival
L'agenda culturel
Cinéma

Info des associations 31

Tribune 32

Vie pratique 33 à 34

11

13

22

Magazine Municipal

MAIRIE DE GAGNY
1, place Foch - 93220 Gagny - Tél. 01 43 01 43 01
Directeur de la publication : Michel TEULET
Directeur de la rédaction : Angela Avond
Journaliste : Alexandre Carlier
Photographe-Webmestre : Elisabeth Grasselly
Photographe : Jean-Michel Hecka
Maquettiste : Sylvia Guerin-Galante
Crédits photo : service communication

Impression : ACI
Dépot légal : janvier 2016
Tirage : 18500 exemplaires
Distribution : Adrexo
Vous ne recevez qu'épisodiquement le Gagny Mag ?
Faites-le nous savoir en appelant le 01 56 49 22 53
Gagny sur Internet : www.gagny.fr

Pour insérer votre publicité, contactez Erika Laspina
(société CMP) Tél : 06 69 62 09 97

VŒUX DU MAIRE

Michel Teulet, Maire de Gagny, entouré de membres du Conseil Municipal et de personnalités a présenté ses meilleurs vœux aux Gabiniens et Gabiniennes pour l'année 2016.

↑ La façade de l'Hôtel de Ville arborait les couleurs du drapeau français pour l'occasion.

↑ Samedi 9 janvier 2016, l'Hôtel de Ville se parait de ses habits de lumière pour accueillir la traditionnelle cérémonie des vœux de Michel Teulet, Maire de Gagny. Entouré des membres de la Municipalité, ce dernier s'est adressé aux nombreux invités pour tourner la page de 2015 et souhaiter ses meilleurs vœux pour 2016 qui s'ouvrait. De nombreuses personnalités étaient présentes parmi lesquelles : Philippe Galli, Préfet de la Seine-Saint-Denis, Alain Bucquet, sous-Préfet du Raincy ainsi que les maires des communes alentours tels que Philippe Dallier, Sénateur-Maire des Pavillons-sous-Bois, Patrice Calméjane, Maire de Villemomble, Claude Capillon, Maire de Rosny-sous-Bois, Xavier Lemoine, Maire de Montfermeil, André Veyssière, Maire de Dugny, Olivier Klein, Maire de Clichy-sous-Bois, Jean-Michel Genestier, Maire du Raincy, Eric Schleger Maire de Gournay-sur-Marne, et les conseillers Départementaux de la Seine-Saint-Denis, Gaëtan Grandin, Marie-Blanche Pietri, Jean-Michel Bluteau et de nombreux adjoints au Maire. Tous ont entonné la Marseillaise, symbole de notre liberté et de nos valeurs républicaines, à la fin du discours de Michel Teulet.

Les cérémonies aux VŒUX

De nombreuses personnalités de la vie gabinienne remplissaient la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville pour célébrer ensemble les premiers jours de l'année 2016. →

← Michel Teulet, Maire de Gagny et son épouse, Patrice Roy, premier Adjoint au Maire de Gagny et Gaëtan Grandin, Conseiller Départemental de la Seine-Saint-Denis et Maire Adjoint ont accueilli chaleureusement chaque invité à son arrivée dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

↑ Comme de tradition, la cérémonie des vœux était aussi l'occasion pour Michel Teulet, Maire de la ville, de décerner à quatre personnalités ainsi qu'à l'ensemble des policiers du commissariat de Gagny (représentés par deux collègues), la médaille d'honneur de la ville, récompensant ainsi leur engagement quotidien pour Gagny. De gauche à droite : **Gardien de la paix** - **Danielle Lemaire**, professeur des écoles, investie dans des projets citoyens - **Francis Sabatté**, commandant de police au commissariat de Gagny - **Brigadier Chef** - **Geneviève Binet**, présidente du Club Gym Tonus au Centre Municipal de la Culture et des Loisirs Jean Daquin - **Bernard Zamit**, cadre retraité de l'URSSAF et Président de l'USMG football.

Les délibérations importantes du Conseil Municipal

Les Conseillers Municipaux se sont réunis en séance lundi 16 novembre, puis mercredi 16 décembre. Voici les principales délibérations votées.

LUNDI 16 NOVEMBRE 2015

Subvention

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € à l'Amicale des policiers de Gagny pour équiper en matériel leur salle de sport.

Séjours d'hiver

Comme chaque année, la ville organise des séjours d'hiver pour les enfants de 4 à 17 ans. Ces séjours se dérouleront à Saint-Jean Saint-Nicolas et Saint-Michel-de-Chaillol. Il a été déterminé que la Commune prenait 50 % du prix des séjours, 100% du prix du transport ainsi que 100 % du coût de personnel. La participation des familles et le montant de chaque versement ont également été fixés.

Contrat de Ville

Le Conseil Municipal a approuvé le Contrat de Ville et a autorisé le Maire à entreprendre toutes les démarches et à solliciter les subventions pour sa mise en œuvre. (Plus de détails dans le Gagny Mag de décembre 2015).

Travaux

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer une convention administrative, financière et technique avec le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France (SIGEIF) concernant l'enfouissement des réseaux au quai du Chénay, boulevard Louis Daquin et avenue Salvador Allende.

MERCREDI 16 DÉCEMBRE 2015

Grand Paris

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection (vote à main levée) du représentant de la commune de Gagny au sein du Conseil Métropolitain du Grand Paris. Michel Teulet, Maire de Gagny, a été élu à 32 voix contre 3 et une abstention.

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection (vote à bulletin secret) des Conseillers Municipaux de la ville en qualité de Conseillers Territoriaux.

Sont élus pour la liste de la majorité : Patrice Roy, Bénédicte Aubry, Rolin Cranoly, Dominique Hagège, Gaëtan Grandin, Martine Iscache et pour la liste d'opposition : Pierre Archimède.

Acompte

Afin d'éviter les difficultés de trésorerie aux associations, au C.C.A.S et à la Caisse des Écoles jusqu'au vote du budget 2016, le Conseil Municipal décide de leur verser un acompte de 30 % de leur subvention attribuée en 2015, somme qui sera déduite de la subvention attribuée en 2016.

Acquisition

La ville se portera prochainement acquéreuse d'une parcelle de 413m² au 15, avenue Léon Bry, dans le cadre de la future mise en double sens de la rue Contant.

PLU

Le Conseil Municipal a approuvé le bilan de la concertation publique et a arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme (voir Dossier, page 14).

Le recensement compte sur vous

La campagne de recensement se déroule à Gagny, du 21 janvier au 27 février.

Comme chaque année, 8% de la population gabinienne sera recensée en ce début d'année 2016. L'INSEE a tiré au sort 1380 foyers. Le nom de l'agent recenseur est indiqué sur un courrier de l'INSEE envoyé à leur domicile. Le jour de sa venue, l'agent recenseur doit impérativement vous montrer sa carte officielle signée par le Maire de Gagny et tamponnée du sceau de la ville. Vous pouvez vous faire confirmer son identité en appelant la Mairie de Gagny ou le commissariat de police. L'agent doit vous remettre les documents papier ou vous proposer le recensement par internet. Une fois remplis, ces documents doivent être remis à l'agent recenseur ou en Mairie **avant le samedi 27 février 2016**. En cas d'absence répétée lors des passages de l'agent recenseur, ce dernier tentera de prendre contact avec vous par téléphone pour fixer un rendez-vous.

Pour rappel, le recensement est obligatoire aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée. Les informations obtenues seront utilisées à des fins statistiques et sont transmises sous couvert d'anonymat et de confidentialité.

Plus d'informations sur le site www.le-recensement-et-moi.fr
Numéro de téléphone du commissariat de police : 01 43 01 33 50

Collecte de la TLPE

Le 4 avril 2013, le conseil municipal de Gagny adoptait l'application de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) visant les supports publicitaires implantés sur la commune, enseignes comprises. Afin d'effectuer un recensement exhaustif des commerces soumis à la TLPE, la ville de Gagny fera passer en début d'année un géomètre pour mesurer les enseignes de la ville. Pour rappel, les redevables de la taxe doivent effectuer leur déclaration annuelle avant le 1er mars pour les supports existants au 1er janvier.

QU'EST-CE QUE LA TLPE ?

La nouvelle taxe est entrée en vigueur le 1er janvier 2009. La TLPE remplace la taxe sur les publicités concernant les affiches, réclames et enseignes lumineuses (TSA), la taxe sur les emplacements publicitaires (TSE) et la taxe sur les véhicules publicitaires.

Activités concernées

La TLPE concerne toutes les activités économiques, et pas seulement le commerce.

Plus d'informations : www.collectivites-locales.gouv.fr

Les élections régionales à Gagny

Voici les résultats des élections régionales enregistrés dans les 22 bureaux de vote de Gagny.

Participation : 53,03 %

VALÉRIE PÉCRESSE Liste d'Union de la droite
L'alternance avec Valérie Pécresse
41,06 %

CLAUDE BARTOLONE Liste d'Union de la gauche
La gauche et les écologistes rassemblés avec Claude Bartolone
40,44 %

WALLERAND DE SAINT JUST Liste du Front national
Liste Front National présentée par Marine Le Pen
18,49 %

Devenez membre du Conseil citoyen

Soyez un acteur majeur de la vie de votre quartier.

Comme le prévoit la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014, un conseil citoyen va voir le jour à Gagny, pour les habitants des quartiers de la Politique de la Ville que sont Jean Moulin, Jean Bouin et Les Peupliers.
Vous habitez sur l'un de ces quartiers ou vous en êtes un acteur local (associations, professionnels, artisans, commerçants, professions libérales, collectifs existants comme par exemple les parents d'élèves...) et vous avez envie de vous investir dans la vie de votre quartier ? Vous avez aujourd'hui l'opportunité de le faire en devenant membre du Conseil citoyen.

Pour plus de renseignements, notez que deux réunions d'information seront organisées :
Mercredi 10 février à 19h00 à l'École élémentaire Émile Cote.
Jeudi 11 février à 19h00 à l'École maternelle Jules Ferry.

Dans l'attente de la mise en place du Conseil Citoyen, des réunions se sont déjà tenues entre l'Adjoint au Maire chargé de la Politique de la Ville et certains habitants des quartiers.

À PROPOS DU CONSEIL CITOYEN

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014 crée les conseils citoyens. Les principes généraux qui guident l'action des conseils citoyens « liberté, égalité, fraternité, laïcité et neutralité » sont inscrits dans cette loi. La première mission des conseils citoyens est de favoriser l'expertise partagée en garantissant l'expression des habitants dans leur diversité aux côtés des associations et des acteurs économiques des quartiers prioritaires. Ces conseils citoyens ont pour objectif de créer un espace favorisant la co-construction par l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de contrat de ville.

Le conseil citoyen est l'occasion d'échanger sur l'habitat, le cadre de vie, la santé, la sécurité et la tranquillité publique, la culture, les sports et les animations. Il permettra également d'élaborer des projets visant à améliorer la vie de ces quartiers. Par ailleurs, des représentants de ce conseil seront invités à donner leurs avis sur les actions mises en place. Il sera composé de 12 membres âgés de plus de 16 ans, tirés au sort, dans le respect de la parité homme-femme : 6 représentants des habitants, 6 représentants des acteurs locaux.

Si vous souhaitez vous impliquer dans le Conseil Citoyen, remplissez ce coupon-réponse, avant le 20 février 2016.

BULLETIN DE CANDIDATURE : « DEVENIR MEMBRE DU CONSEIL CITOYEN »

Vous êtes : ☐ Homme ☐ Femme
☐ Habitant ☐ Association ☐ Acteur local (commerçant, entrepreneur, profession médicale …).
Vous résidez : ☐ Quartier Jean Bouin ☐ Quartier Jean Moulin ☐ Quartier Les Peupliers

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mail : _____ Date de naissance : _____

Déclare faire acte de candidature pour le conseil citoyen.

Fait à Gagny, le _____ Signature

Déposez votre candidature :
- Par voie postale : « Conseil citoyen », Hôtel de Ville, 1, place Foch, 93220 Gagny.
- OU dans les urnes prévues à cet effet : à la Mairie Principale (1, place Foch), à la Mairie Annexe (66 rue du Chemin de Fer), dans les centres socioculturels des Épinettes et Jacques-Prévert.

Pour plus d'informations, contactez le service politique de la ville : 01 56 49 22 19.
Deux réunions d'information seront organisées les 10 et 11 février 2016.

Un nouveau cocon pour vos enfants

Une Maison d'Assistantes Maternelles ouvre à l'Hôtel Social 93.

L'Hôtel Social 93 accueille une nouvelle structure à destination des enfants en bas âge, et plus précisément de leurs parents en quête d'un mode de garde : la MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) « Le cocon des bouts d'chou ». Deux assistantes maternelles s'occupent des enfants, comme le ferait toute assistante maternelle à son domicile. Cet espace de 58m² comprend un accueil, une partie cuisine, une salle de jeu, un espace bébé, des sanitaires, un coin change et un dortoir, le tout répondant aux normes requises et imposées par la profession.

De 2 mois à 3 ans

Joëlle Cardoso, « Ass Mat' » depuis 11 ans, et Tatia Castelnot, qui a obtenu son agrément en 2015, peuvent accueillir jusqu'à 6 enfants de 2 mois à 3 ans. Seule condition en échange de l'occupation gracieuse des lieux : accueillir au moins un enfant de l'Hôtel Social. En relation avec la PMI (Protection Maternelle Infantile) de Gagny, la structure peut aussi compter sur une éducatrice de jeunes enfants. Elle s'occupe de la partie administrative qui incombe aux parents. Grâce à la formation de monitrice-éducatrice de Tatia Castelnot, la MAM peut également accueillir des enfants handicapés.

Plus d'informations :
Maison d'Assistantes Maternelles (MAM)
« Le cocon des bouts d'chou »
28-30, chemin des 22 Arpents
Joëlle Cardoso : 06 08 56 89 45
Tatia Castelnot : 06 16 50 04 53
E-mail : lecocondesboutsdchou@gmail.com
Site : le-cocon-des-bouts-d-chou.blog4ever.com

Votre espace de jeu

Les trois centres socioculturels de Gagny sont plus que jamais ouverts aux familles gabiniennes avec la mise en place des Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP). Ils permettent aux membres d'une famille de passer du temps à jouer ensemble dans un espace d'accueil prévu à cet effet. Les enfants y apprennent notamment le partage et la vie en communauté avant d'entrer à l'école. Les parents s'y rencontrent pour échanger.

Le LAEP est ouvert aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'au moins une personne ayant sa charge habituellement. Le lieu est anonyme, gratuit et sans inscription. Venez faire un essai ! Attention : les LAEP sont fermés pendant les vacances scolaires.

Centre socioculturel
Les Épinettes
19, allée de Gagny
Tél. : 01 43 08 01 41
LAEP ouvert le lundi, de 10h à 12h

Centre socioculturel
Les Hauts de Gagny
100, allée de l'Aqueduc Saint-Fiacre
Tél. : 01 43 88 18 45
LAEP ouvert le jeudi, de 14h à 16h

Centre socioculturel
Jacques Prévert
63, rue du 18 juin
Tél. : 01 43 81 07 09
LAEP ouvert le mercredi, de 9h30 à 11h30

NOUVEAU EN VILLE

Cabinet médical
Docteur Karine Fitoussi-Guez
1, rue du 11 novembre
Tél. : 01 85 10 04 70
Site : www.docteur-fitoussi.fr
Consultations uniquement sur rendez-vous.

Ouvert lundi et jeudi, de 8h30 à 19h30, vendredi, de 8h30 à 19h et samedi, de 10h à 12h30.

CHANGEMENTS DE PROPRIÉTAIRE

Le Salon
Salon de coiffure, esthétique
6, rue Henri Maillard
Tél. : 01 43 81 31 47

Ouvert du mardi au vendredi, de 9h30 à 19h et samedi, de 9h à 18h30.

Médaille du travail, les nouveaux diplômés

Mercredi 18 novembre, Michel Teulet, Maire de Gagny, entouré de membres du Conseil Municipal a remis à 80 Gabiniens et Gabiniennes le diplôme de la médaille du travail. La cérémonie se déroulait dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

Médaille d'argent 20 ANNÉES

Saloum Bathily, Abdelmalek Bendjebel, Hugues Billy, Sandrine Cholez, Véronique Cottereau, Geneviève Courtois, Isabelle Donsimoni, Jacques Edouard, Ibrahima Faye, Isabelle Ferreira, John Gagnan, Fabien Heyne, Delphine Laurent, Thierry Lebrun, Juan Carlos Lopes, Arthur Mendes, Maria Anna Nowakowska, Olivier Paschung, Elisabeth Peiroten, Jeannine Pluquin, Malvine Sebaux, Fatima Tihadi, Vincent Verheecke, Corinne Visbecq, Nathalie Widemann

Médaille de Vermeil 30 ANNÉES

Jorge Antunes Dos Reis, Véronique Auray, Marie-Annette Bellecourt, Nadjat Chikhaoui, Mylène Commeureuc, Elisabeth Dael, Martine Delval, Catherine Dolhant, Daniel Doumas, Lydie Follet, Malika Ghighaiy El Abdalaoui, Adriano Goncalves, Laurence Houdjal, Michèle Jackowski, Patricia Mevel, Gino Minchella, Brigitte Patruno, Catherine Pince, Tony Thibaux

Médaille d'or 35 ANNÉES

Didier Adnin, Charline Antunes, Brigitte Beugnet, Luc Bouchaillou, Patrick Bourdon, Françoise Bouvier, Michelle Delarasse, Fred Gene, Patricia Haquart, Sylvie Jarrousse, Bruno Lamy, Françoise Lamy, Maria de Lourdes Marques, Thierry Neck, Maryline Normand, Philippe Poisson, Annie Redon, Isabelle Roda

Médaille Grand or 40 ANNÉES

Colette Cabal, Marie-Alice Carreira, Antoine D'Amico, Serge David, Julia De Oliveira, Catherine Guislain, Patrick Lamoureux, Yannick Le Jan, Christiane Martin, René Martin, Sylvie Meneust-Buttard, Marc Morvan, Jean-Richard Queneherve, Guy Ramkilaoun, Philippe Sanz, Bizerka Saric, Maria del Carmen Touil, Martine Vaniglia

Infos travaux

Comme expliqué dans notre dernière édition de Gagny Mag, les travaux de réfection du gymnase, rue de Franceville, ont démarré au mois de décembre, avec la démolition des façades extérieures. **Plateau Franceville**

L'achèvement des travaux des principaux locaux des tennis permettent aux joueurs de profiter d'une nouvelle surface de jeu. **Jean Bouin**

Travaux à venir

Des travaux d'enfouissement des réseaux (mise en souterrain des réseaux d'électricité, de communication et d'éclairage public) ont débuté quai du Chénay, boulevard Louis Daquin et avenue Salvador Allende. Le chantier aura pour conséquences des barrages de voies par portions ainsi qu'une interdiction de stationnement par portions pour les véhicules. **Le Chenay**

1ère PHASE
Jusqu'a fin avril.

2e PHASE
Fin prévue au début de l'été.

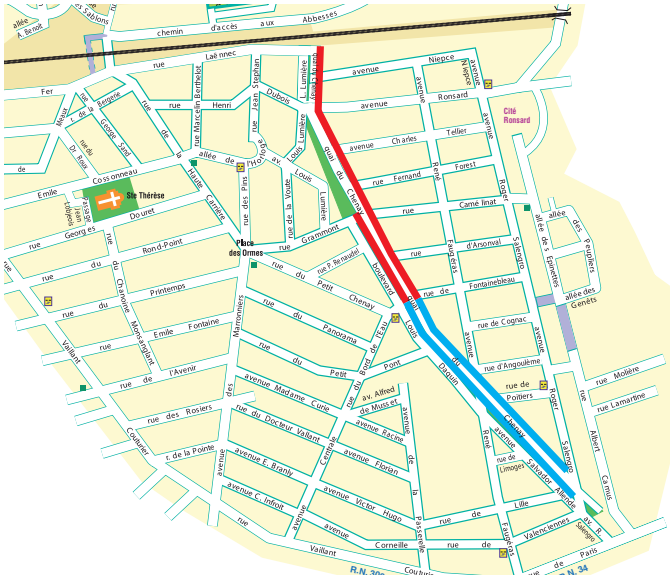
Cité Ronsard
Place des Ormes
Ste Thérèse
Quai du Chenay
Louis Daquin
Salvador Allende
Chemin d'accès aux Abbesses
Rue Henri Barbusse
Rue Jean Jaurès
Rue Louis Lumière
Rue Jean Dubois
Rue Marcelin Berthelot
Rue Georges Sand
Rue Emile Zola
Rue Victor Hugo
Rue Corneille
Rue Fernand Forest
Rue Ronsard
Rue Charles Tellier
Rue Jean Rostand
Rue Jean Moulin
Rue Molière
Rue Lamartine
Rue Jean Jaurès
Rue Pierre Curie
Rue Pasteur
Rue Gambetta
Rue Jean Mermoz
Rue Jean Giraudoux
Rue Jean Cocteau
Rue Jean Moulin
Rue Jean Jaurès
Rue Jean Jaurès
Rue Jean Jaurès

Optimisation économique du fleurissement de Gagny

Le service communal des espaces verts prépare déjà les floraisons de 2016, tout en réduisant les coûts.

Comme de très nombreuses villes de France, sous l'influence d'un contexte économique compliqué, la ville de Gagny réfléchit et agit pour limiter et contrôler les dépenses de son service « Espaces Verts ».

> **« Réaliser des économies ne doit pas se faire au détriment de certaines techniques de fleurissement. »**

Ces techniques apportent un résultat sans équivalent et apprécié des habitants. Gagny, ville 4 fleurs, doit rester belle toute l'année avec ses vivaces, arbustes et fleurs annuelles qui apportent des couleurs différentes à chaque moment de l'année et un volume incomparable.

Ces dernières semaines, les agents municipaux ont planté différents arbres (lagerstroemias mauves, roses et blancs, frêne à fleurs et arbousiers) dans les rues récemment refaites telles que Édouard Branly, Madame Curie et Édouard Vaillant. La place Tavarnelle Val di Pesa ayant bénéficié d'une profonde réfection, des cerisiers à fleurs et des troènes du Japon y ont été plantés tandis que le gazon était semé. Des cèdres fastigiés ont aussi été plantés dans différents endroits de la ville, comme devant l'école Jules Ferry, au Parc Courbet et dans le quartier des Abbesses. Enfin, des hêtres ont été abattus à la demande d'ERDF avenue du Château pour des raisons de sécurité. Ils ont été remplacés par des magnolias à fleurs roses.

Côté fleurs, des bulbes de tulipes ont été plantés partout en ville, ainsi que des pensées, des giroflées et des myosotis, prêts à fleurir au printemps. La priorité a été donnée aux plantes vivaces plus robustes demandant un arrosage moindre. Cette action entre dans le cadre des économies souhaitées par la Municipalité et demandées à tous les services de la ville. Quant au coût du désherbant et de l'insecticide, il est désormais proche de zéro, remplacé par l'huile de coude des employés municipaux qui n'utilisent plus de produits phytosanitaires.

Avec ces différents efforts, la ville réduit ses dépenses, tout en conservant un fleurissement de qualité.

INFOS

Le nombre de plantes commandées chaque année est passé de 100 000 en 2009 à 50 000 en 2015.

PLU, un projet de territoire pour Gagny

Le Conseil Municipal a tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme. Il s'agit d'une étape importante dans la procédure d'élaboration du PLU de la commune de Gagny. Après la phase d'étude et de concertation préalable, c'est désormais une phase de consultation des personnes et organismes publics qui débute avant la phase de concertation de l'enquête publique pour aboutir à l'approbation définitive du futur document d'urbanisme de Gagny.

Vue d'ensemble sur ce document dont la procédure devrait s'achever au second semestre 2016...

LE PLU, C'EST QUOI ?

Véritable projet de territoire, le PLU précise la cohérence de la politique d'urbanisme et doit permettre un développement durable de la ville.

Il constitue un document stratégique d'urbanisme opérationnel et fixe les règles d'utilisation des sols.

Le PLU arrêté

Mercredi 16 décembre 2015 se déroulait une étape primordiale dans le déroulé de la procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le Conseil Municipal a tiré le bilan de la concertation et a arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme.

Le début d'année 2016 sera consacré à la consultation des Personnes Publiques Associées (PPA) puis à la concertation avec les Gabiniens qui pourront donner leur avis sur le projet arrêté dans le cadre de l'enquête publique. L'approbation du Plan devrait être effective avant l'été 2016 ou au plus tard à l'automne 2016. Il s'agit, en quelque sorte, de la dernière ligne droite de la procédure lancée le 29 mars 2012 en Conseil Municipal.

C'est un travail de longue haleine qui devrait se conclure cette année.

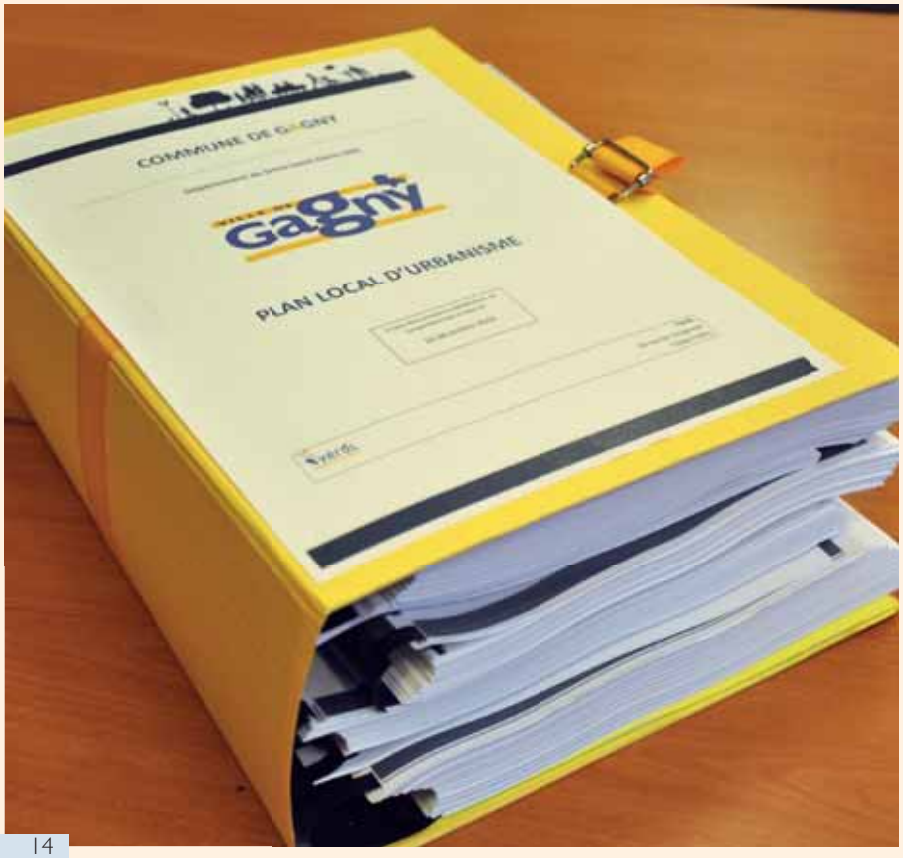

LES ENJEUX DU PLU

Conforter le statut de commune résidentielle

~

Conforter la qualité de vie des habitants

~

Permettre une mixité de fonctions urbaines et une mixité sociale

~

Facilité des déplacements par les modes alternatifs à la voiture

~

Lutter contre l'étalement urbain

~

Proposer une approche environnementale dans les opérations d'urbanisme

~

Valoriser les espaces de loisirs et détente

~

Préserver le patrimoine remarquable

~

Assurer la protection et la santé des habitants

Les prochains rendez-vous

En arrêtant le projet de Plan Local d'Urbanisme le 16 décembre 2015, le Conseil Municipal s'est positionné sur un projet qui met en œuvre les principes du développement durable pour les 10 années à venir. Place maintenant à la phase d'approbation du PLU qui se déroule en 2 temps : la phase de consultation des personnes et organismes publics qui dure 3 mois puis la phase de concertation avec les habitants durant le mois de l'enquête publique.

Etape 1

Consultation des personnes et organismes publics

Le projet de PLU doit à présent être soumis aux services de l'État, à l'Autorité environnementale (DRIEE) s'agissant d'un PLU soumis à évaluation environnementale, et autres Personnes Publiques Associées (PPA) qui pourront rendre leur avis sur le projet dans un délai de 3 mois après l'arrêt du PLU. À défaut, il est réputé favorable. *Voir ci-dessous la liste complète des Personnes Publiques Associées.*

À l'issue de ces 3 mois, si les avis des PPA devaient porter sur l'économie général du Plan, le projet de PLU serait alors adapté et de nouveau arrêté en Conseil Municipal, avant une nouvelle phase de consultation des PPA.

En application de l'article L.123-10 du Code de l'urbanisme, le projet de PLU arrêté et soumis à enquête publique peut éventuellement être modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire après l'enquête publique et uniquement de ceux-là.

Etape 2

Enquête publique

Le projet est soumis à enquête publique. Le dossier est composé comme suit :
- les pièces du projet de PLU,
- les avis émis par les PPA,
- les documents portés à connaissance en application de l'article R.121-1 du Code de l'urbanisme.

La commune organisera une enquête publique afin que tous les Gabiniens puissent venir s'informer et déposer ses appréciations, suggestions et contre-propositions dans le registre d'enquête mis à disposition à l'Hôtel de Ville durant 1 mois (voir page 16). À l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur, désigné par le Président du Tribunal Administratif, établit son rapport.

Etape 3

Mise en application

Le projet de PLU est approuvé par le Conseil de Territoire, l'élaboration des documents d'urbanisme relevant depuis le 1er janvier 2016, non plus des communes mais des EPCI définis dans le cadre de l'organisation territoriale de la Métropole du Grand Paris.

Le PLU approuvé est alors tenu à la disposition du public mais il ne deviendra opposable aux tiers qu'un mois après le caractère exécutoire de la délibération approuvant le PLU.

Les autorisations d'urbanisme seront alors instruites au regard du PLU opposable et non plus du POS de 18 mai 1992.

Les PPA consultés

L'élaboration et la gestion du PLU mettent en jeu des intérêts qui dépassent le cadre communal voire intercommunal du territoire Grand Paris Grand Est auquel la commune de Gagny appartient au sein de la Métropole du Grand Paris. Aussi, en plus de la commune responsable du document, d'autres personnes et organismes publics sont associés à son élaboration et à sa gestion.

Il s'agit d'abord de l'État et de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement s'agissant d'un PLU soumis à une évaluation environnementale. Les autres personnes et organismes publics sont notamment la Région, le Département, les autorités compétentes en matière de transports urbains, les chambres consulaires (Chambres de commerce et d'industrie, de métiers et d'agriculture), les présidents des établissements publics de coopération intercommunale voisins compétents, les maires des communes voisines, les représentants des organismes mentionnés à l'article L.411-2 du Code de la construction et de l'habitation, les organismes ou associations compétentes en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'environnement, d'architecture et d'habitat et de déplacements.

Comment se déroulera l'enquête publique ?

La parole aux Gabiniens.

Une fois que le projet de Plan Local d'Urbanisme aura passé la phase de consultation des personnes et organismes publics, s'ouvrira la phase de concertation avec les Gabiniens, et plus largement avec le public.

Durant le mois d'enquête, se tiendront les permanences du commissaire enquêteur dont le lieu de mise à disposition du dossier d'enquête, ainsi que les jours et horaires seront fixés en concertation avec le commissaire enquêteur nommé par le Président du Tribunal Administratif et annoncés par voie d'affichage et de publicité de l'arrêté d'enquête publique. Ce sera l'occasion pour les Gabiniens et autre public de lui poser directement des questions et d'échanger avec lui sur un point particulier.

En dehors des permanences, le projet de PLU sera consultable par toutes personnes qui le souhaitent au Service Urbanisme. Tous peuvent s'exprimer en déposant un « dire » dans un registre ouvert pour l'occasion. Ces remarques et avis seront ensuite compilés et triés par thème, puis analysés par le commissaire enquêteur dans le cadre du rapport qu'il établira à l'issue de l'enquête. Il peut émettre des observations et des réserves justifiant que des modifications soient apportées au projet de PLU arrêté.

Les dates de l'enquête publique du PLU de la commune de Gagny seront précisées dans l'arrêté d'enquête publique publié dans deux journaux locaux et par le biais des outils de communication officielle de la ville de Gagny (Site internet gagny.fr, affichage municipal, panneaux électroniques).

Le PLU en pratique

L'impact du Plan Local d'Urbanisme sur la vie des Gabiniens est immédiat. Il permet à tous les habitants de la commune, actuels et à venir, de savoir dans quelle direction va évoluer la commune lors des 10 prochaines années, en termes de développement urbain.

Le PLU édicte des règles à respecter par tous les habitants concernant la constructibilité de leur terrain et l'aspect extérieur de leur construction (les façades et toitures) ainsi que les clôtures sur rue et les clôtures sur les limites séparatives qui délimitent leur propriété.

Le règlement du PLU s'appliquera à toutes nouvelles constructions et à l'extension ou à la modification extérieure des constructions existantes.

Concernant l'impact des emplacements réservés prévus pour l'élargissement de voiries, il s'agit d'informer le public sur le projet d'élargissement de la voirie, lorsque celui-ci se justifiera pour s'adapter à l'évolution du tissu urbain. En aucun cas, il ne s'agira pour la commune d'exproprier l'ensemble des parcelles concernées par un projet d'élargissement.

En réalité, l'évolution d'un tissu urbain dépend étroitement de la décision des propriétaires actuels et futurs à faire évoluer ce tissu en construisant autre chose qu'une maison individuelle.

L'instauration des emplacements réservés n'est qu'un outil de planification pour adapter dans le temps - et lorsque cela se justifiera - le gabarit du réseau viaire de Gagny à l'évolution progressive du bâti.

Pour en savoir plus...

Les Gabiniens qui souhaitent appréhender de façon concise le PLU sont invités à se reporter à la pièce dite « Résumé non technique », faisant partie intégrante du Rapport de Présentation du PLU. Ce document synthétique présente l'ensemble des éléments du Rapport de présentation et une description de la manière dont l'évaluation environnementale a été effectuée. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) quant à lui présente le projet communal.

Il est précisé que l'ensemble du dossier de PLU soumis à l'enquête publique sera disponible sur le site internet de la Ville dès l'ouverture de cette enquête.

Pour consulter les documents relatifs au projet de Plan Local d'Urbanisme et l'historique de Gagny sur le sujet, rendez-vous sur le site internet gagny.fr, rubrique Cadre de vie > Urbanisme > PLU.

DE PLUS...

L'exposition de 17 panneaux sur le PLU est toujours visible à l'Hôtel de Ville, devant les bureaux du service Urbanisme.

Arrêt sur images

Mardi 8 décembre, Michel Teulet, Maire de Gagny, a remis à Jeannine Briand la Médaille d'Or de la ville ainsi que le diplôme d'Adjointe au Maire Honoraire. Ce geste récompense ses 20 ans de travail au service de la commune et de ses habitants en particulier dans ses fonctions d'Adjointe aux Affaires Scolaires.

Le Mois du conte de la Bibliothèque Georges Perec de Gagny s'est achevé mercredi 25 novembre avec la lecture de « Mais qui a peur de Baba Yaga ? »

L'académie de Créteil a créé un mur d'expression recensant les actions menées dans les établissements scolaires d'Île-de-France suite aux attentats du 13 novembre. L'école Émile Cote y a apporté sa contribution, visible sur le site de l'Académie.

Les 27, 28 et 29 novembre dernier, Boutsol, l'épicerie sociale a collecté de nombreuses denrées alimentaires au Monoprix de Gagny grâce à la générosité des habitants de la commune, dans le cadre de la journée Nationale de la Banque Alimentaire.

L'école élémentaire Victor Hugo a planté, samedi 5 décembre, un arbre de la laïcité dans le cadre de l'opération « planter un arbre pour le climat » de la COP21, en présence de Martine Iscache, Adjointe au Maire.

Téléthon
Tous solidaires !

Lors de la cérémonie des vœux, Michel Teulet, Maire de Gagny et Patrice Roy, Premier Adjoint au Maire et délégué aux Sport, ont officiellement remis un chèque de **54 005,07 €** à Pierre Marandola, coordinateur du Téléthon en Seine-Saint-Denis. Malgré la crise et les temps difficiles, la mobilisation demeure toujours vive dans notre commune qui reste la deuxième plus généreuse du département. Merci à tous pour votre générosité lors des nombreux évènements organisés en ville.

Lors du grand loto du Téléthon, qui a une nouvelle fois rempli l'Arena, Michel Teulet, Maire de Gagny, a remis le gros lot à l'heureux gagnant.

La Cerisaie organisait son traditionnel dîner-spectacle devant une centaine d'invités, parmi lesquels, Michel Teulet, Maire de la ville, et ses adjoints Patrice Roy, Bénédicte Aubry et Guillaume Fournier.

L'Entente Gabinienne de Judo, l'USMG Taekwondo, le CMCL Karaté et l'AJST Self-défense ont organisé une grande soirée couscous et jeux, en présence de Martine Iscache, Adjointe au Maire.

La traditionnelle Paëlla géante préparée par le CEBAPT a encore une fois rencontré un franc succès.

Le tournoi de belote organisé au club Émile Cossonneau a réuni 35 participants.

UN NOËL À GAGNY

La Misa Criolla était le rendez-vous incontournable de l'agenda culturel pendant les fêtes de fin d'année, au Théâtre André Malraux. Un spectacle inoubliable. →

↑ Écoles et centres de loisirs ont tour à tour visité le village de Noël. Les enfants ont découvert de superbes chalets animés autour du thème de la gourmandise.

↑ Les visiteurs à la recherche de cadeaux gourmands avaient rendez-vous au traditionnel marché de Noël de Gagny.

↑ Au village comme au marché de Noël, les visiteurs sont venus rencontrer le Père Noël et prendre des photos en sa compagnie. Toutes les recettes étaient reversées au Téléthon.

↑ Le petit train routier de Noël a fait la joie des petits et des grands, les amenant de l'Hôtel de Ville au village de Noël.

Emploi : les bonnes résolutions

Nouvelle année, nouvelles stratégies de recherche d'emploi.

Si vous habitez Gagny, que vous avez au moins 16 ans et que vous êtes en recherche d'emploi, la Mission Locale et la Maison de l'Emploi peuvent vous accompagner dans vos démarches. Du lundi au vendredi, venez vous inscrire tous les matins sans rendez-vous en vous munissant des pièces suivantes : pièce d'identité, justificatif de domicile / attestation d'hébergement et carte vitale. Vous serez ensuite reçu(e) par un(e) conseiller(ère) en avec qui vous construirez votre parcours d'insertion professionnelle. Vous serez suivi(e) individuellement et pourrez bénéficier de l'offre de services des 2 structures. Vous serez suivi(e) individuellement et pourrez bénéficier de l'offre de services des 2 structures : des ateliers de préparation (CV, lettre, simulation d'entretien, objectif recrutement, organiser sa recherche d'emploi, budget, santé, logement etc),des mises en relations avec des partenaires et des employeurs.

Optimisez votre réussite

Tous les jours, l'Espace Emploi vous est ouvert pour vous permettre d'actualiser vos outils de recherche d'emploi. Sont mis à votre disposition 6 ordinateurs, des ressources documentaires sur des thématiques variées (création d'entreprise, secteurs porteurs, recrutements,...) . Pour optimiser votre réussite, pensez à vous organiser.

Voici les points forts de l'année à ne pas manquer

	À FAIRE	OUTILS PROPOSÉS
Janvier Février	• Validation du projet professionnel pour l'alternance et entrée en formation en juin ou septembre. • Renseignements sur les métiers en tension, les secteurs qui recrutent. • Recherche d'un centre de formation, d'un CFA.	POP - bilan de compétences. CV-Lettre*. Coaching +*.
Mars Avril	• Alternance : recherche de CFA+ employeur. • Emploi : job d'été. • Validation du projet pour une entrée en formation en septembre.	Forums de l'alternance. Entraînement aux entretiens*. Objectif recrutement*. CV-Lettre*. Forum Emploi-Job d'été**. Forums de l'emploi.
Mai Juin	• Recherche finale d'employeur pour une alternance. • Validation du projet. • La santé au travail.	Coaching +* POP/PPP. CV-Lettre*. Entraînement aux entretiens*. Objectif recrutement*. Coaching +* POP. Forum Santé**.
Juillet Août	• Recherche d'emploi.	CV-Lettre*. Entraînement aux entretiens*. Objectif recrutement*.
Septembre à décembre	• Entrée en formation (projet déjà validé). • Validation du projet pour une entrée en formation en janvier.	Coaching +*.

**Ateliers proposés par la Mission Locale et la Maison de l'Emploi. Se renseigner sur place.*
***Forums organisés par la Mission Locale, Forum Emploi, le mercredi 16 mars à l'ARENA.*

ACCUEIL DE LOISIRS

Date limite pour les inscriptions : jeudi 11 février

N'OUBLIEZ PAS DE RÉSERVER

Si vous souhaitez confier votre enfant aux accueils de loisirs durant les prochaines vacances d'hiver qui débutent le **lundi 22 février**, n'oubliez pas de réserver sa place dès à présent. Vous pouvez vous procurer le formulaire de réservation sur le site internet gagny.fr (rubrique : Les services > Vos démarches > Petite enfance, enfance, jeunesse > Centres de loisirs), au service enfance-jeunesse et dans les accueils de loisirs. **La dernière limite pour rendre ce formulaire complété est fixée au jeudi 11 février.**

Pour rappel, si votre enfant fréquente le centre de loisirs sans que vous n'ayez réservé sa place au préalable, chaque journée sera facturée au tarif du quotient familial majoré de 5€.
Les réservations sont soumises à une inscription préalable en début d'année.

SÉJOUR D'HIVER, PENSEZ-Y !

Les séjours d'hiver sont ouverts à la réservation depuis le mois dernier. Si vous souhaitez faire connaître les sports de glisse à votre enfant, il reste des places dans chacun des séjours proposés par la ville (à l'heure à nous écrivions ces lignes).

Séjour à Saint-Jean-Saint-Nicolas
Pour les 4/5 ans et les 6/12 ans
Du samedi 27 février au dimanche 6 mars.
Participation : 298€ (4/5 ans) et **350€** (6/12 ans).
Transport en car depuis Gagny.

Séjour à Saint-Michel-de-Chaillol
Pour les 13/15 ans et les 16/17* ans
Du samedi 27 février au dimanche 6 mars.
Participation : 402€.
Transport en car depuis Gagny.

** L'âge de 18 ans ne peut être atteint pendant le séjour.*

Informations sur les inscriptions
Service Enfance Jeunesse
Mairie et Mairie annexe
Tél. : 01 56 49 22 60
Site : gagny.fr

Parlons de votre sécurité

Des conférences dans les clubs pour adopter les bonnes pratiques.

La sécurité des Gabiniens, et particulièrement des populations les plus vulnérables comme les seniors, est l'une des préoccupations majeures de la Municipalité. Avec la collaboration du Commissariat de Gagny, des conférences se tiendront prochainement dans trois clubs de la ville pour donner à chacun des conseils en matière de sécurité. Pour l'occasion, le nouveau délégué à la cohésion police population, Gilles Gérard, sera accompagné de Jean-Marc Saïd, citoyen volontaire ayant déjà donné ce type de conférence par le passé.

Sécurité dans la vie de tous les jours

Les thèmes abordés tourneront autour des mesures de sécurité simples à prendre dans sa vie de tous les jours, comme le bon comportement à adopter lors d'un démarchage à domicile ou le retrait d'argent liquide auprès des distributeurs de banques. Vos deux interlocuteurs seront ouverts au débat et répondront à toutes les questions que vous pouvez vous poser.

Mardi 2 février, à 14h - Club Raymond Valenet

Mardi 9 février, à 14h - Club du Centre

Mardi 16 février, à 14h - Club Paul Éluard

Pré-inscription auprès du Relais Info Seniors : 01 56 49 23 40

Vos clubs sont là

La ville met à votre disposition plusieurs clubs où vous pouvez vous divertir, vous retrouver, et déjeuner en compagnie de vos amis. Tous les jours, un agent municipal vous attend pour vous proposer diverses activités sportives et culturelles. À chacun son rythme, à chacun son programme.

CLUB RAYMOND VALENET
46, avenue de Rambouillet - Tél. : 01 43 32 76 79
Accueil tous les après-midis, du lundi au vendredi, de 12h à 17h30.

CLUB PAUL ÉLUARD
18 bis, allée des Chênes - Tél. : 01 43 02 26 49
Accueil tous les après-midis, du lundi au vendredi, de 14h à 17h.

CLUB DU CENTRE
9, sentier des Petits Clos - Tél. : 01 43 81 63 98
Accueil tous les après-midis, du lundi au vendredi, de 14h à 17h.

De bonnes fêtes pour nos seniors

À la santé du club Valenet

Mercredi 16 décembre, de nombreux seniors s'étaient réunis au club Raymond Valenet pour un repas de Noël convivial et festif.

Coffrets de Noël

Mardi 8 et mercredi 9 décembre, les seniors gabiniens inscrits au RIS ont reçu leur traditionnel coffret de Noël pour des fêtes gourmandes. Les membres de la Municipalité leur ont remis en mains propres.

Visite à la Cerisaie

Lundi 21 décembre, Michel Teulet, Maire de Gagny, est venu souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année à tous les pensionnaires de l'établissement gérontologique La Cerisaie auxquels il a offert un cadeau.

L'agenda

CONFÉRENCES INTERGÉNÉRATIONNELLES

Avec Victor Hugo (1802-1885)
par Claude Gaultier
de l'association VSART.
Jeudi 21 janvier à 14h30.

La route vers l'aventure de l'art abstrait
par Christine Lefournier
de l'association VSART.
Jeudi 28 janvier, à 14h30.

Et si les hommes allaient sur Mars ? Terraformer Mars ?
par Philippe Gyselinck.
Jeudi 4 février, à 14h30.

Toulouse Lautrec, peintre de la vie nocturne
par Sylvette Ménégaux
de l'association VSART.
Jeudi 11 février, à 14h30.

Cotisation annuelle : 26,95 €
Tarif à la séance : 4,50 €
Conservatoire F.-J. Gossec
41, Avenue Jean-Jaurès

CINÉMA

La vie très privée de Monsieur Sim
Mardi 9 février 2016, à 14h30.

Tarif : 3,50 € sur présentation de la carte du RIS
Théâtre André Malraux
1 bis, rue Guillemeteau

THÉ DANSANT

Animé par l'orchestre Les Dauphins
Mardi 16 février 2016, à 14h.
Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville
1, Place Foch
Tarifs :
Retraités gabiniens : 10,25 €
Accompagnateurs : 15,40 €
Inscription préalable indispensable au RIS.

Pour plus d'informations, contacter le Relais Info Seniors
6, rue Jules Guesde
Tél. : 01 56 49 23 40
Ouvert du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h, et de 13h30 à 17h45 (17h15 le vendredi).

À Gagny, la culture fait son festival

La ville de Gagny entame l'année 2016 sur les chapeaux de roue, culturellement parlant. Musique, pièces de théâtre, expositions de gravure, de peinture, de sculpture, documentaires suivis de conférence sont au programme de ce mois de janvier. Toutes les formes de la culture et de l'art (ou presque) sont représentés dans une programmation à même de séduire tous les publics. Les sites culturels municipaux que sont le Théâtre, le Conservatoire et la Bibliothèque vous attendent nombreux pour découvrir les œuvres proposées, vous surprendre et vous ravir. Du novice à l'averti, chacun trouvera sa place dans l'agenda culturel.

TMG

© Émilie-brouchon-palais-royal

© Émilie-brouchon-palais-royal

© Émilie-brouchon-palais-royal

SANS RANCUNE

Comment tout perdre après avoir accumulé les succès.

Après avoir accueilli Michel Leeb dans « Le tombeur » quelques jours plus tôt, c'est une autre grande vedette de la scène française qui vient exprimer tout son talent au Théâtre Municipal de Gagny. Daniel Russo débarque aux commandes de la pièce humoristique « Sans rancune » mise en scène par Sébastien Azzopardi.

Choc des deux France

Daniel Russo incarne Victor Pelletier qui mène une vie faite de succès sur tous les plans. Patron d'une grosse multinationale, propriétaire d'un immense appartement dans les beaux quartiers de Paris, il est également marié à une femme superbe. Toutefois, cette dernière lui annonce qu'elle le quitte pour un autre homme, smicard. De là, sa vie se délite et les embûches se multiplient. Victor Pelletier saura-t-il reprendre le cours de sa vie ? Entouré par des acteurs au ton juste, le chef d'orchestre Daniel Russo interprète avec justesse cet homme fortuné à qui rien ne sourit plus. Le choc de ces deux France, que l'on dit communément d'en haut et d'en bas, est traité avec malice, pour offrir un divertissement de grande qualité.

Samedi 30 janvier, 20h45
Théâtre André Malraux

PATCHES

La parole à ceux qui ne l'ont plus : les gens de la rue.

Patches est une pièce de théâtre qui est, en réalité, bien plus que cela. Le troisième spectacle du jeune Pierre-Vincent Chapus met en scène deux actrices confirmées que sont Louise Blachère et Guillermina Celedon, entourées d'apprentis comédiens qui ont tous la particularité de vivre ou d'avoir vécu dans des conditions de précarité extrêmes. Sans-abris et abîmés de la vie changent de peau sur scène pour donner vie au village conté par l'histoire de Patches, où les habitants se révèlent et déroulent plusieurs histoires de la solidarité.

La vérité des gens oubliés

Ils se nomment Renée, Iara Kelly, Étienne, Abdel, Guy, Michel et Mohamed. Leur pudeur se mêle à leur envie de bien faire pour un résultat artistique tout en sincérité et en authenticité. Tous ont fréquenté, à un moment de leur vie, la boutique Solidarité de Gagny. Tous ont embarqué dans le projet du metteur en scène Pierre-Vincent Chapus qui se défend de « faire un travail social ». L'important est de voir le spectacle évoluer. La vie fait avancer cette troupe pour qui la solidarité n'est pas un vain mot. Tous ont une revanche à prendre avec la vie : « Ce projet, c'est un moyen de nous rendre visible. Nous voulons montrer aux gens que nous avons de la valeur malgré ce que nous avons vécu. Venez voir cette pièce et la vérité des gens oubliés. »

Vendredi 22 janvier, 20h45
Théâtre André-Malraux

OLDELAF EN CONCERT

© Baghir

Quand la musique rencontre l'humour, le mélange savamment distillé peut faire des ravages ! Le chanteur Oldelaf, célèbre interprète de « la Tristitude » et « La peine de mort », manie les notes et l'humour noir avec délice. Accompagné sur scène de ses acolytes Ale Zapata, Fabrice Lemoine et Victor Paillet, le chansonnier délivre des textes ciselés à la serpe qui n'épargnent ni les bons sentiments, ni le bon goût, mais vous assurent des douleurs dans les zygomatiques en fin de soirée. Ce concert en acoustique se veut plein de belles surprises à découvrir d'urgence.

Vendredi 5 février, 20h45
Théâtre André Malraux

TMG

Ô-CELLI FAIT SON CINÉMA

Huit violoncelles pour une symphonie cinématographique.

Ô-Celli est une compagnie de huit chambristes et concertistes qui ont une passion et un talent commun : tous jouent du violoncelle. Associés sur différentes mélodies, ils décuplent leur éclat et offrent des variations comme nul autre instrument. Le répertoire qui s'offre aux interprètes prend alors des couleurs nuancées à la fois fines et puissantes.

Musiques d'œuvres mythiques

Sébastien Walnier, Jean-Pierre Borboux, Lidija Cvitkovac, Corinna Lardin, Shiho Nishimura, Jorin Jorden, Gregorio Robino et Alexandre Beauvoir se produisent ensemble sur les scènes de France et de Belgique depuis 2011. Leur merveilleuse harmonie leur a permis de produire deux albums à ce jour, dont « Ô-Celli fait son cinéma » (2013) présenté le 2 février prochain au Théâtre Municipal de Gagny. Durant cette représentation, le 4e art rencontre le 7e pour faire re-découvrir des musiques d'œuvres mythiques à un public qui ne peut qu'être conquis. Ces transcriptions audacieuses font revivre à l'audience quelques émotions cinématographiques. Vous reconnaîtrez successivement La Force du Destin de Verdi, L'Oiseau de Feu d'Igor Stravinsky, Zarathustra de Richard Strauss (2001, Odyssée de l'Espace), de la Pointe au Talon d'Harold Noben, la Strada de Nino Rota, le thème principal de Star Wars de John Williams, Smile de Charlie Chaplin (Les Temps Modernes) ainsi que trois incontournables que sont La Panthère rose, le clan de Siciliens et James Bond. Pour profiter de ce spectacle exceptionnel, pensez à réserver au préalable.

Mardi 2 février, 20h45 - Théâtre André Malraux

CYCLE CONNAISSANCE DU MONDE

AUSTRALIE, SUR LES PISTES DU RÊVE

Plongez dans l'aventure de l'Australie, pays grand comme 17 fois la France où se trouvent des milliers de paradis cachés. Le grand voyageur Jean Charbonneau nous entraîne dans un parcours partant de Brisbane dans le Queensland, à Broome sur la côte Ouest où s'étendent des plages gigantesques. Entre-temps, vous découvrirez la grande barrière de corail, la nature sauvage du Bush sec et des forêts humides tropicales, la rencontre avec des tribus aborigènes, ou encore la visite de majestueux sites préhistoriques. Vous n'aurez qu'une envie : prendre le premier vol pour vous y rendre !

Dimanche 31 janvier, 17h
Théâtre André-Malraux

L'agenda culturel

Conservatoire

AFRICAN MOOD

Le tromboniste Michaël Joussein et ses acolytes du Latin Quarter (piano, basse, timbales et congas) nous offrent, le temps d'une soirée, une balade afro-jazz menant de La Havane au fin fond de l'Afrique. Tous les tons de ce style enjoué sont représentés dans ce concert énergique et rythmé de percussions.

Mardi 26 janvier, 20h
Conservatoire François-Joseph Gossec

AUJOURD'HUI LE MONDE EST NÉ PAR EIZO SAKATA

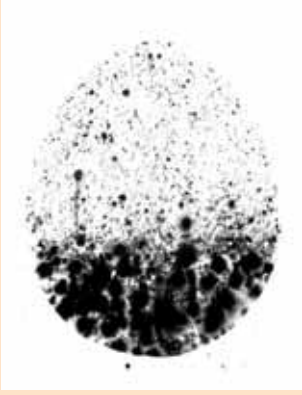

L'artiste japonais Eizo Sakata investit, le temps de cette exposition, les murs et le hall du Conservatoire avec ses dessins à l'eau de mer, à l'eau de pluie et autres installations oniriques. Big bang, cosmos, créatures mi-hommes mi-animaux ou encore quotidien sont autant de sources d'inspiration pour cet artiste au langage visuel épuré et juste.

Du 3 février au 18 mars
Conservatoire François-Joseph Gossec

Hôtel de Ville

SALON DE L'ARGA

Le salon de l'ARGA ouvre de nouveau ses portes aux amateurs d'art et aux curieux pour une édition 2016 haute en couleurs. Deux invités d'honneur seront mis en avant : Catherine Bernarduchêne, peintre et Jacques Blanchon, sculpteur. Autour de leurs œuvres respectives seront délivrés les traditionnels prix récompensant des artistes de cette édition dans chacune des catégories représentées. Huile, acrylique, aquarelle, pastel, sculpture et autres sont à découvrir pendant deux jours, pour le plaisir des yeux.

Samedi 13 et dimanche 14 février
Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville

CONCERTS/MUSIQUE

African Mood
Michaël Joussein - Latin Quarter
Mardi 26 janvier, 20h
Conservatoire F.-J. Gossec

Ô-Celli fait son cinéma
Mardi 2 février, 20h45
Théâtre A. Malraux

Oldelaf
Vendredi 5 février, 20h45
Théâtre A. Malraux

THÉÂTRE

Patches
Vendredi 22 janvier, 20h45
Théâtre A. Malraux

Sans rancune
Samedi 30 janvier, 20h45
Théâtre A. Malraux

EXPOSITIONS

À la découverte de la gravure
Gravure - Matthieu Perramant
Du 5 au 27 janvier
Conservatoire F.-J. Gossec

Aujourd'hui le monde est né par Eizo Sakata
Du 3 février au 18 mars
Conservatoire F.-J. Gossec

FILMS-CONFÉRENCES

Australie, sur les pistes du rêve
Dimanche 31 janvier, 17h
Théâtre A. Malraux

Théâtre André-Malraux
1 bis, rue Guillemeteau
Tél. : 01 56 49 24 10

Conservatoire F.-J. Gossec
41, avenue Jean-Jaurès
Tél. : 01 56 49 24 05

Bibliothèque Georges Perec
20, avenue Jean-Jaurès
Tél. : 01 56 49 24 20

SERRURERIE GAGNY SECURITE

Pose de serrures et verrous • Fabrication de grilles de défense
• Blindage de portes • Persiennes • Volet roulant
• Vitrage • Réparation ou Fabrication de portes
et de portails et Clôture • Portes de garage
• Automatisation de portes et de portails
• Ouvertures de portes • Clés Minute

DEVIS GRATUIT

DEPANNAGES RAPIDES
M. ROBION
13, avenue Jean Jaurès - 93220 GAGNY
Télécopie : 01 43 02 89 93 - Tél. 01 43 81 26 51
www.gagny-securite.com - Mail : gagny-securite@wanadoo.fr

Agence de communication
des collectivités locales
d'Ile-de-France
depuis plus de 30 ans.

Les Espaces Multi-Services - 56, bd de Courcerin
Croissy-Beaubourg
77435 Marne-la-Vallée cedex 2
01 64 62 26 00

RÉGIE PUBLICITAIRE • COMMUNICATION PAR L'OBJET
ORGANISATION DE SALONS PROFESSIONNELS • STUDIO GRAPHIQUE

Réservez

votre espace publicitaire dans le magazine de la ville de Gagny.

www.groupecmp.fr

Contact : Erika La Spina
06 69 62 09 97

Du 13 au 19 janvier 2016

STAR WARS : ÉPISODE VII LE RÉVEIL DE LA FORCE
Film de science-fiction américain
Réalisé par J.J. Abrams
Avec Harrison Ford, Carrie Fisher, Mark Hamill
Durée : 2h16

30 ans après la chute de l'empire, l'équilibre politique de la galaxie est menacé par le Premier Ordre.

Mercredi 13 : 20h30
Samedi 16 : 14h30 et 20h45
Lundi 18 : 20h30

Du 20 au 26 janvier 2016

LE PROPHÈTE
Film d'animation américain
Réalisé par Roger Allers
Avec les voix de Salma Hayek-Pinault, Mika, Nicolas Duvauchelle
Durée : 1h30

La petite Almitra rencontre Mustafa, prisonnier politique assigné à résidence. Contre toute attente, cette rencontre se transforme en amitié.

Samedi 23 : 14h30
Dimanche 24 : 14h30
Mardi 26 : 20h30

UN + UNE
Comédie française
Réalisé par Claude Lelouch
Avec Jean Dujardin, Elsa Zylberstein, Christophe Lambert
Durée : 1h53

Antoine ressemble aux héros des films dont il compose la musique. En Inde, il rencontre Anna qui ne lui ressemble en rien.

Samedi 23 : 20h45
Lundi 25 : 20h30

Du 27 janvier au 2 février 2016

LE NOUVEAU
Comédie française
Réalisé par Rudi Rosenberg
Avec Max Boublil, Rephael Ghrenassia, Joshua Raccah
Durée : 1h21

La première semaine de Benoît dans son nouveau collège ne se passe pas tout à fait comme il l'aurait espéré.

Mercredi 27 : 14h30 et 16h30
Vendredi 29 : 20h30

Du 3 au 9 février 2016

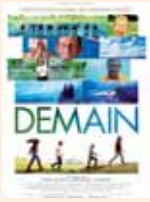

DEMAIN
Documentaire français
Réalisé par Cyril Dion, Mélanie Laurent
Durée : 1h58

Cyril Dion et Mélanie Laurent ont parcouru le monde pour comprendre comment réinventer nos modes de vies et voir émerger ce que pourrait être le monde de demain…

Mercredi 3 : 14h30
Samedi 6 : 14h30
Mardi 9 : 20h30

LA VIE TRÈS PRIVÉE DE MONSIEUR SIM
Comédie dramatique française
Réalisé par Michel Leclerc
Avec Jean-Pierre Bacri, Mathieu Amalric, Valeria Golino
Durée : 1h42

Monsieur Sim n'a aucun intérêt. C'est du moins ce qu'il pense de lui-même. Jusqu'au jour où il reçoit une proposition surprenante…

Mercredi 3 : 20h30
Samedi 6 : 20h45
Dimanche 7 : 14h30
Lundi 8 : 20h30
Mardi 9 : 14h30

Semaine du 10 au 16 février 2016

AVRIL ET LE MONDE TRUQUÉ
Film d'animation français
Réalisé par Franck Ekinci, Christian Desmares
Avec les voix de Marion Cotillard, Philippe Katerine, Jean Rochefort
Durée : 1h45

1941. Le monde est radicalement différent de celui décrit par l'Histoire habituelle. C'est dans ce monde étrange qu'une jeune fille, Avril, part à la recherche de ses parents, scientifiques disparus.

Mercredi 10 : 14h30
Samedi 13 : 14h30
Dimanche 14 : 14h30

LES HUIT SALOPARDS
Western américain
Réalisé par Quentin Tarantino
Avec Samuel L. Jackson, Kurt Russell, Jennifer Jason Leigh
Durée : 2h47

Un chasseur de primes, une prisonnière, un ancien soldat, un shérif, un confédéré, un mexicain, un cowboy et un court-sur-pattes trouvent refuge dans une auberge au milieu des montagnes en plein milieu d'une tempête.

Mercredi 10 : 16h30 et 20h30
Samedi 13 : 16h30 et 20h45

Cinéma adhérent de l'Association Française des Cinémas d'Art et d'Essai :
1 bis rue Guillemeteau - Tél : 01 56 49 24 10

Plein tarif : 6€ (2D) et 7€ (3D)
Tarif réduit : 5€ (2D) et 6€ (3D)
Tarif enfant (moins de 15 ans) : 4€ (2D et 3D)

SOCIÉTÉ NOUVELLE PRIMITIF PERREAU

Depuis 1968

Maçonnerie - Béton armé
Couverture
Isolation par l'extérieur
Reprise en sous-œuvre
Conformité d'égout

46, rue du Petit Pont - 93220 GAGNY
✆ 01 43 09 61 20 - Fax : 01 43 09 64 93

SADEP

Peinture - Décoration - Ravalement
Revêtements Murs et Sols
sur le secteur depuis 1979

21, rue du Clos Félix 93220 GAGNY
Tél. : 01 43 81 78 50 - Fax : 01 43 01 12 72

STUDIO .14

Salon de coiffure

Ouvert du lundi au samedi
de 9h00 à 18h30

Intimité préservée

01 48 32 84 00 - jihannestudio14@gmail.com
79 rue Roger Salengro - 93700 DRANCY

Gestionnaire d'un patrimoine de près de **75 000 logements**

1 250 salariés au service des habitants dont 760 gestionnaires de proximité

23 agences territoriales décentralisées

Une politique ambitieuse d'entretien et de modernisation de son patrimoine

Fortement impliqué dans une politique de développement durable

Engagé depuis 2012 par la Certification Qualibail II pour LogiRep - Trois Moulins Habitat - LogiOuest, et la Certification ISO 9001 : 2015 pour Scalis, au bénéfice des locataires

Logement familles

- LogiRep — Île-de-France (hors Seine-et-Marne), Normandie, Nord-Pas-de-Calais Picardie
- 3Moulins — Seine-et-Marne, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon
- LogiOuest — Pays de la Loire et Centre-Val-de-Loire
- scalis — Centre-Val-de-Loire, Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

Spécialisations métiers

- LogiRys — Logement des personnes âgées et handicapées
- LogiH — Construction et promotion immobilière
- LogiCap — Accession sociale à la propriété
- LogiStart — Logement des étudiants, chercheurs et jeunes actifs

Suivez-nous sur : www.polylogis.fr · @polylogis · blog.polylogis.fr · chaîne Polylogis

Badminton

Plus de 300 joueurs étaient présents les samedi 19 et dimanche 20 décembre pour le 14e Open de Gagny, à l'Arena. Les récompenses ont été remises par Michel Teulet, Maire de la ville et Patrice Roy, 1er Adjoint délégué au sport, dimanche soir. Un double dame et un double homme ont été remportés par le club de Gagny.

Site : www.smash-club-usmg.fr

Natation

Lors des championnats départementaux du 21 et 22 novembre 2015, la section natation de l'USMG a obtenu 8 titres de champion et 20 podiums départementaux, par Mesdemoiselles Élodie, Ambre, Amélie et Messieurs Raphaël, Rémi, Enzo, Mathis, Alexandre et Adrien. De plus, au cours du week-end des 28 et 29 novembre 2015, pour le meeting espoirs des 9 à 12 ans, Stanislas est arrivé 3e en « 100 dos », catégorie benjamin 2. La saison sportive commence très bien.

Renseignements : 01 43 88 31 21
Email : natation@usm-gagny.asso.fr

Scrabble

N'oubliez pas que le Club GABISCRA organise le 30 Janvier, au club Raymond Valenet, le championnat départemental de scrabble de Seine-Saint-Denis, sous l'égide du Comité Île-de-France Nord de Scrabble et de la Fédération Française de Scrabble. Cette épreuve réunira une cinquantaine de joueurs de notre département.

Contact : Micheline Abadie, Présidente de GABISCRA
Tél. : 01 43 81 90 01
ou 06 78 87 33 03

EGJ - Judo

Lilian et Valentin ont gravis les échelons du judo en parallèle pour atteindre aujourd'hui le grade de ceinture noire 2e dan à l'âge 20 ans. Au club depuis l'âge de 5 ans, ils sont inséparables et surnommés « Tic et Tac » par leur professeur Patrick Tison, 6e dan. Félicitations à tous les deux. Retrouvez l'EGJ pour bénéficier d'un cours d'essai gratuit en janvier 2016 (de 4 ans à 77 ans).

Espace des Sports et des Associations
12 chemin de Montguichet
Site : www.egjudo.com
Tél. : 06-60-85-13-15

Solidarité

L'association Petits Princes recherche des bénévoles. Cette association réalise les rêves des enfants et adolescents gravement malades. En vivant ses passions et en réalisant ses rêves, l'enfant trouve une énergie supplémentaire pour se battre contre la maladie. Parce que la maladie bouleverse tout l'univers familial, les parents et la fratrie vivent, dans la majorité des cas, les rêves avec l'enfant. Depuis 1987, l'association Petits Princes a réalisé 5600 rêves. Vous vivez en Île-de-France et vous êtes disponible 2 jours par semaine dont le mardi ? Contactez-nous.

Site : www.petitsprinces.com
Tél. : 01 43 35 49 00

L'AGENDA DU SYNDICAT D'INITIATIVE

Michel Legrand invite Vincent Niclo
Le musicien français Michel Legrand demande à Vincent Niclo de reprendre ses plus grands tubes français et anglais. Soirée garantie si 30 participants minimum inscrits.
Jeudi 21 janvier - Prix : 108 €

L'Hôtel de Soubise
Dernier joyau de l'architecture rocaille parisien, l'Hôtel Soubise se cache dans le quartier du Marais où il abrite les archives nationales. Visite guidée avec une conférencière.
Mercredi 27 janvier - Prix : 34 €

La gare du Nord
Découvrez l'histoire et l'architecture de la gare du Nord, plus grande gare européenne et seconde gare mondiale en capacité d'accueil. Monument historique depuis 1975.
Mardi 2 février - Prix : 35 €

Groupe «Union pour Gagny»

Dans leur tribune du mois de décembre, évoquant le nouveau Territoire, les élus du groupe d'opposition municipale écrivaient, en parlant du Maire de Gagny : «*Mais quand un maire ne veut pas travailler avec ses collègues ont connait le résultat*».

Ces propos traduisent, comme dans chacune de leur tribune, un *a priori* total vis-à-vis de notre maire et une absence inquiétante de connaissance de la réalité de la vie municipale locale et régionale.

Chacun sait pourtant que Michel TEULET a été, pendant de nombreuses années, Président de l'Association des Maires de l'Île-de-France, fonction dans laquelle il a travaillé, bien entendu, en permanence avec l'ensemble des Maires de toutes tendances politiques de notre région.

D'ailleurs, les maires voisins ne s'y sont pas trompés, puisque les 80 délégués des 14 communes du Territoire Grand Paris Grand Est l'ont élu Président de notre nouveau Territoire, tenant ainsi a souligner sa capacité à animer le travail collectif des élus.

Les membres du groupe *Union pour Gagny* vous souhaitent une très bonne et très heureuse année 2016, pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers.

Le Groupe «Union pour Gagny» est composé de :
Michel Teulet, Patrice Roy, Rolin Cranoly, Bénédicte Aubry, Gaëtan Grandin, Dominique Hagege, Henri Cadoret, Martine Iscache, Guillaume Fournier, Christiane Lichtlé, Mireille Bourrat, Stéphane Aujé, Coradina Chrifi-Alaoui, Jany-Laure Kalfleiche, Éric Gohier, Aïcha Medjaoui, Michel Martinet, Zita Djidonou, Dominique Cotteret, Danièle Borrel, Gilles Lanoue, Brigitte Drot, Ashween Sivakumar, Monique Delcambre, Michel Artaud, Adeline Lucain, Michaël Lair, Michel Touitou, Colette Campoy, Karim Benmeriem, Annie Tasendo, Thierry Kittaviny.

Groupe «Ensemble redonnons vie à Gagny»

Un PLU concerté à minima

Le **Conseil municipal du 16 décembre 2015** comportait deux sujets d'une grande importance pour notre ville :
-L'élection des représentant-e-s de notre ville au Conseil du Territoire (dans le cadre de la mise en place de la métropole du Grand Paris)
-Bilan de la phase de concertation du Plan Local d'Urbanisme ainsi que la validation de l'Arrêt du PLU.

Pour le territoire : L'opposition sera représentée par **Pierre Archimède**. Nous allons mettre en place un véritable travail d'information et de concertation avec vous, Gabiniennes et Gabiniens, les membres de l'opposition et notre représentant, afin que vous ne soyez pas déconnectés des affaires du Territoire et ainsi pallier au manque d'information de la majorité municipale.

Le Plan Local d'Urbanisme sera le document d'urbanisme et de planification qui déterminera le futur de notre ville. Et encore une fois, la majorité municipale ne semble pas beaucoup s'en préoccuper :
Une concertation à minima avec la population, aucun travail de démocratie participative, une présentation en Conseil municipal bâclée et reléguée au fin fond de l'ordre du jour…

C'est un véritable échec pour le maire qui ne prend même plus la peine de répondre aux interrogations des élu-e-s de l'opposition :
-Comment intégrer les 600 nouveaux écolier-e-s dans les écoles (par exemple)
-Le PLU aura plus d'un an de retard ce qui entraînera des dépassements financiers. Aucune indication sur le montant
-Création de nombreux emplacements réservés pour l'élargissement des routes. La commune a-t-elle évaluée les couts financiers de ces opérations décrétées sans concertation avec les riverains?
-Manque de travail et de concertation avec les autres villes pour mener des dossiers communs : pistes cyclables, urbanisme …

En cette nouvelle année, le travail des élu-e-s de l'opposition est plus que jamais nécessaire pour faire vivre la démocratie à Gagny !

Les élu-e-s du groupe :
« Ensemble, redonnons vie à Gagny »
vous souhaitent une très belle année 2016.

Ensemble, redonnons vie à Gagny
redonnonsvieagagny@gmail.com

Constantin ANGHELIDI
Pierre ARCHIMEDE
Aurélien BERTHOU
Anissa GHERRAM
Émilie PIGELET

INFIRMIÈRES

Corinne BOUCHARD - 06 84 08 36 49
et **Christine SOUDRON** - 06 83 15 21 79
16, rue Parmentier

Yvette CAMUS - 1 rue Joannès
01 43 81 56 80 - 06 33 95 08 80

Céline COSNIER, Anne-Laure CRANOLY, Emmanuelle GOMEZ et **Nelly MOUNIÉ**
1 place Tavarnelle Val di Pesa
01 78 76 78 89

Elsa JADOT, - 06 28 80 02 10
et **Michel DONNINI** - 39 r Général Leclerc
01 41 53 42 85 - 06 14 39 85 14

Intervenant dans notre Ville, 7j/7 et 24h/24 pour les soins à domicile d'urgences ou de longue durée.

Cyrille CONAN, Isabelle CIEPLUCHA-DAUDRUY, Katia LE KHAL et **Cécile TELLIER**
123 avenue de Versailles
01 43 02 24 38 - 06 73 18 66 71

Sylvie JARRY et **Sabine PETIT-HUTTEAU**
90, avenue Roger-Salengro
01 43 02 43 93 - 06 86 76 06 07

Coralie LAGHOUATI
et **Oumou DEMBELE-CAMARA**
8 bis rue Jourd'heuil - 01 43 81 32 94

N°D'URGENCE
Police Secours : 17
SAMU : 15 / **Pompiers** : 18
112 : pour les téléphones mobiles

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 10 janvier
Pharmacie Haïk
4, Place Tavarnelle Val di Pesa
Gagny
Tél. : 01 43 32 04 56

Dimanche 17 janvier
Pharmacie Hakoun
56, avenue Marcel Sembat
Livry-Gargan
Tél. : 01 43 02 42 55

Dimanche 24 janvier
Pharmacie Caboche-Herszenfis
126, avenue Vauban
Livry-Gargan
Tél. : 01 43 30 03 37

Dimanche 31 janvier
Pharmacie Lagoutte
21, rue Henri Barbusse
Montfermeil
Tél. : 01 43 30 42 11

Cette liste nous est fournie par l'Agence régionale de Santé (ARS). Si vous constatez qu'une pharmacie de garde est fermée, contactez le commissariat au 01 43 01 33 50

MAIRIE PRATIQUE

Hôtel de Ville
1, place Foch - Tél. : 01 43 01 43 01

Mairie Annexe
66, rue du Chemin-de-Fer
Tél. : 01 56 49 23 10

Horaires d'ouverture
Lundi à jeudi : 8h45-12h, 13h30-17h45
Vendredi : 8h45-12h, 13h30-17h15
Samedi : 8h45-12h (admission du public jusqu'à 11h45).

Permanence des élus
Michel Teulet, Maire de Gagny, reçoit sur rendez-vous au 01 56 49 22 05
Les Adjoints reçoivent sur rendez-vous au secrétariat des élus : 01 56 49 22 06

Permanences gratuites à l'Hôtel de Ville
(Retrait des tickets de passage à l'accueil)

Consultations juridiques
- Les 2e et 4e mardis du mois à partir de 18h, par Me Francillonne-Rosine.
- Les 1er et 3e jeudis du mois à partir de 18h, par Me Boussac-Courtey.
- Les 2e et 4e jeudis du mois à partir de 18h, par Me Levy.

Contrôleur des impôts
HÔTEL DE VILLE
- Le 3e vendredi de chaque mois de 14h à 16h

MAIRIE ANNEXE
- Le 1er vendredi de chaque mois de 14h à 16h

LE CARNET

Nos bébés

AIDOUDI Mohamed-Nassim, ALLAM Sherine, AMARTI Jana, BARREAU Denzel, BAUDUIN Nolan, BENADJEMIA Alya, BOUAZZA Ilyes, BOUAZZA Wissem, CAMARA Aliou, CAMARA Sacha, CASPAR Léa, CAZAUX Oscar, CISSOKO Imany, CLEMENTE PEREIRA Fabio, COX Micah, DANISH BAVAN Aksha, de BERGEVIN Arthur, DEGRI GNAKPA Ismaïl, DELVALLÉE Julian, DIARRA Ramata, DORCELY DIABIRA Miya, DOS SANTOS MONTEIRO Yasline, ENGWALA Ethan, ES SOUABNI Balkis, FOURNIER Owen, GARY Safiya, GROZA Carol, IBOUROI Mélina, JURAVLE Stefan, KOUYATE Sekou, LAMBERT Eléonore, LATRACH Adam, LEFORT VILARINHO MACEDO Clara, LI Alexandre, MAALOUM Mélia, MELINTE Beatrice, MESSAOUDENE Aalyah, MOUSA Sama, NAERHUYSEN Tim, OLLIVRO Thomas, OROS Victor, PAPINI Assa, REVERSÉ Loïc, SCARDEONI Prune, TALLALINE Soumeya, THOMAS Gabriel, VIGNE Hugo, VITAL Tallia, WYNS TRICOTEAUX Maxence, ZIOUI Aydon.

Nos mariés

HOCH Lotfi et BELHIBA Aouatef, LHOMER Said, Rabah et MOUI Hakima, MASUA YILU Sacha et MILHO MVESE Laeticia, MOUFFOK Hocine et KHENTECHE Merieme.

Nos disparus

PAMART Veuve FÉLIX Mireille, RAYNAUD Veuve MERCIER Marie, VAN HAEKEN Monique, ARRIARAN ROYO Augustin, BOUTY Veuve VILLEMART Marie, FROEHLICH Veuve MAGNIER Renée, MANGIN Veuve TOUREILLE Juliette, MERISIER veuve FRANÇOIS Marie, MÉNESTREL épouse DUFOUR Lucile, PAP Veuve JUHASZ Ilona, PICARD Louis, PIERRE Michel, ROUILLÉ Henri, SCHAAL épouse MACHIN Marguerite, THOMAS Laurence, TROGRLIC épouse TOMASEVIC Marica, VAUX Jean-Pierre.

RÉSEAU BRONCHIOLITE

Jusqu'au dimanche 21 février 2016, le standard du réseau Bronchiolite Île-de-France est ouvert et à votre service.

Kinésithérapeutes :
le vendredi et veille de jour férié, de 12h à 20h.
Le samedi et le dimanche, de 9h à 18h
Tél. : 0 820 820 603

Médecins :
7j/7, de 9h à 23h
Tél. : 0 820 800 880
N'hésitez pas à consulter si vos enfants sont malades.

www.reseau-bronchio.org

Petites annonces gratuites

MOBILIER – ÉLECTROMÉNAGER – HIFI

- Vends berceau en rotin avec matelas, roulettes, flèche avec rideau pour recouvrir, 50€. Tél.: 01 43 51 13 65
- 4 tabourets bois massif, voilage toutes dimensions, toutes tailles. Tél.: 01 43 32 85 65
- Cabine de douche toute vitrée, 110x70 cm, rectangulaire, état neuf 150€. Tél.: 01 43 81 21 93
- Vends fauteuil releveur, état neuf 600€. Tél.: 01 43 81 21 93
- Vends Psyché, état neuf, 15€, couleur noire. Tél.: 01 43 88 30 88
- Vends vinyls 33T, Coluche, Le Petit Prince, etc. Prix à débattre. En bon état. Tél.: 06 82 10 66 40
- Vends cuisinière 4 feux, Gaz, De Dietrich, bon état, largeur 60cm, hauteur 85cm. Tél.: 06 14 52 61 83

DIVERS

- Vends chaussures fille 2/5 ans neuves et d'occasion (vêtements, jouets). Tél.: 06 17 04 36 74
- Vends débrousailleuse thermique, bon état, 200€, très peu servi. Tél.: 01 43 81 21 93
- Vends manteau Balmain, veste et vêtement Morgan, T 36/38, petits prix. Tél.: 06 62 42 52 51
- Vends motobineuse thermique, état neuf, servi 1 heure, 300€. Tél.: 01 43 81 21 93
- Vélo d'appartement neuf, Décathlon, Domyos, 100€. Tél.: 06 36 24 06 83
- Vends blouson moto noir TL neuf, prix : 30€. Tél.: 06 15 97 34 49
- Mini stepper neuf, 20€. Chaise haute enfant avec trotteur, belle qualité, 35€. Tél.: 06 82 10 66 40
- Combinaison ski F 38/40, 25€, manteaux F 38/40, 42/44, 54/56, blouson cuir H, veste H 52, table salon bois, lampe, divers miroirs. Tél.: 06 58 38 71 30
- Vends vêtements fille 4/5/6 ans (Orchestra, Kid's Graffiti, Tape à l'oeil). Tél.: 06 81 33 85 75
- Chariot de manutention, plateau 4 roues, bras pliants pour rangement, neuf. Tél.: 07 86 03 84 47
- Vends pour bébé transat, cosy, poussette, chaise, baignoire, 2 tapis d'éveil. Tél.: 06 88 08 58 90
- Scooter MBK état neuf, 800€, 7700 km, prix ferme. Tél.: 01 43 81 21 93

IMMOBILIER

- Vends appartement à Gagny, F4, 72m², proche Centre-ville, RER E à 10 minutes, charges : 120€. Prix : 198000€. Tél. 06 29 15 22 47
- St-Germain L'Herm (63) près d'Issoire (Altitude 110m), loue été 2016, maison de village, 300€ la quinzaine. Tél.: 06 05 27 84 99
- Vends villa T2 Sainte-Marie-de-la-Mer dans résidence avec piscine, 120000€. Tél.: 06 06 85 86 01
- Offre 2 semaines de location gratuite d'un studio en Catalogne (100m plage), L'Escala, été 2016, contre covoiturage sur Gagny. Tél.: 01 43 30 71 28
- Vends appart 2 pièces Centre de Gagny, 140000€. Tél.: 06 10 49 05 54
- Loue 2 pièces pour 4 personnes à Propriano, Corse, 500m plage, calme, proche commerces. Tél.: 06 83 06 46 01
- Très très urgent. Cherche T1 ou T2 en location. Tél.: 06 61 61 81 12

AUTOMOBILE/ACCESSOIRES

- Vends auto-radio K7 Kenwood, 35W4, impeccable, prix : 15€, laissez message. Tél.: 01 72 51 95 73
- Vends poste radio Grundig, enregistreur de K7 + K7, bon état, 50€. Tél.: 01 43 02 15 29
- Vends chaînes Konig neuves pour roues 135-13, 145-12, 145-70-13, 150-65-345, 155-65-13, 155-70-12, 160-65-315, 165-55-13, Prix : 15€. Tél.: 07 86 03 84 47

ANIMAUX

- Vends bébés poissons Guppy. Tél.: 06 11 65 50 09

COURS

- Langues étrangères : allemand, anglais, russe. Enseignement possible par Skype si vous n'avez pas le temps. Tél.: 06 05 64 48 33
- Cours de piano, solfège à Gagny Chenay. Tél.: 06 32 85 52 51
- Dame âgée cherche coach informatique acceptant matériel ancien. Tél.: 01 43 81 51 45
- Professeur donne cours de mathématiques. Tél.: 06 19 09 76 56

SERVICE

- Étudiante 18 ans, cherche baby-sitting, soigne et s'occupe des animaux. Tél.: 01 43 32 19 29
- Dame très sérieuse, diplôme d'assistante de vie, cherche garde de nuit. Tél.: 06 50 38 80 72
- Assistante maternelle agréée en pavillon, Résidence Montguichet, cherche enfant à garder. Tél: 01 43 32 05 49
- Femme sérieuse véhiculée cherche aide aux courses, promenades. Tél.: 06 33 04 55 02
- Femme sérieuse cherche heures de ménage et de repassage. Tél.: 01 43 09 55 61
- Femme sérieuse cherche heures de ménage et de repassage. Tél.: 06 37 41 78 52
- Auxiliaire vie véhiculée, aide quotidienne course et promenade. Tél.: 06 23 80 55 48
- Jeune femme sérieuse cherche heures de ménage et repassage. Tél.: 07 81 21 40 42
- Femme cherche heures de ménage, repassage ou garde d'enfants. Tél.: 07 81 43 07 48

LE CONTENU DES ANNONCES N'ENGAGE QUE LEURS AUTEURS. LA MAIRIE NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE EN AUCUNE FAÇON.

Merci de rédiger **TRÈS LISIBLEMENT**, une lettre par case, une seule annonce, qui n'engage que vous. Les annonces illisibles ne seront pas diffusées.

T É L

Règlement
1) Offre réservée aux habitants de Gagny
2) Cette grille ne sera retenue que pour une parution
3) Les annonces paraîtront en fonction de l'espace disponible
4) Seules les annonces des particuliers, à caractère non commercial, sont retenues

Pour une parution dans notre édition du mois de février, merci de nous faire parvenir vos annonces avant le lundi 18 janvier à l'Hôtel de Ville, Service Communication, place Foch, 93220 Gagny.

AVIS
aux rédacteurs de petites annonces

Il est obligatoire d'indiquer ci-dessous lisiblement vos nom, prénom, adresse et **numéro de téléphone personnel.** En cas de non respect de cette clause, votre annonce ne sera pas prise en compte.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

JEAN LEFEBVRE
TRAVAILLE POUR VOUS
ILE-DE-FRANCE

EJL Ile-de-France
réalise vos aménagements urbains
et vous propose le savoir-faire de ses équipes
en travaux d'assainissement, de voirie et de réseaux divers.

Agence de Livry-Gargan
54, boulevard Robert Schuman - BP 94 - 93891 Livry Gargan Cedex
Tél. 01 49 36 51 00 - Fax 01 49 36 51 03

Net Service à Domicile

SERVICE À LA PERSONNE
Tél. 01 75 91 57 71
103, rue Paul Vaillant Couturier - 93220 GAGNY

netservice@sfr.fr
www.net-service-93.com

NET SERVICE A DOMICILE vous propose :

- Aide au lever et au coucher
- Aide à la prise des médicaments
- Aide à la préparation et la prise des repas
- Aide à la toilette et à l'habillage
- Aide aux déplacements
- Aide à la réalisation des tâches ménagères
- Aide à la réalisation des tâches administratives
- Garde malade de jour et de nuit

Devis Gratuit
simplifiez-vous la vie !
50%* de réduction d'impôt
S services à la personne

Bonne Année 2016

SOCIÉTÉ LABÉLLISÉE GAZELLE 2005

M.D.R
Maçonnerie Décoration Rénovation

Maçonnerie générale
Isolation intérieur et extérieur
Assainissement

RGE QUALIBAT

3, rue de l'Ormeteau - Zae la tuillerie - 77500 CHELLES
01 64 21 01 47 www.mdr-chelles.fr

L'ADRESSE

Agence SOPATRIM depuis 1970

www.ladresse-sopatrim.fr

Toute notre équipe vous souhaite une excellente année 2016

53, rue P.V. Couturier - 93220 GAGNY - Tél. 01 43 08 93 47

COLLECTE
TRI ET VALORISATION
SERVICES AUX ENTREPRISES

Depuis 50 ans, Sepur s'engage au service des territoires pour améliorer leur cadre de vie.

Parce que nous considérons chaque territoire comme unique, nous développons des solutions personnalisées en propreté, qui correspondent au plus près à la réalité de votre environnement en milieu rural ou urbain, de vos quartiers et zones d'activités.

Au quotidien, Sepur est à vos côtés pour assurer une gestion optimisée de vos déchets au meilleur prix et apporte des solutions environnementales durables.

Sepur
Maître d'œuvre en solutions de propreté

www.sepur.com

MCR Magalhães Construction Rénovation

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT

Bonne et heureuse année 2016

CONSTRUCTION
RÉNOVATION - ASSAINISSEMENT
PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ÉLÉCTRICITÉ
MAÇONNERIE - CARRELAGE ...

Tél. 01 43 08 97 29
42 avenue de la Pépinière
93220 GAGNY - mcrbtp@gmail.com